PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ
Vendredi 17 Mars 2023 à 18h30
60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Alain VORILLION - Brigitte MAILLARD - Tatiana RATEAU - Christine POIFOL - Romain PUECH - Christophe BOS– Nadège SEGUIN - Ludovic BAUDEMENT- Gilles CHALUMEAU

Absents excusés : Arnaud MAGNIN- Nicolas LE FLOCH - Florence GAY - Sylvain BOURIQUET Lionel GONY – Guy MACHEREY
Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES
Il y a 9 votants

Tout d'abord, une minute de silence en hommage est faite suite au décès de Corinne Vaukan, ancienne licenciée de Côte d'Or.

ORDRE DU JOUR

- Approbation officielle du PV de la réunion du 17 Février 2023
- Compte-rendu réunion Commission Jeunes du 23/2/23
- Désignation du lieu du congrès 2023 (point reporté lors de la dernière réunion)
- Contrôle Alcoolémie CCO
- Formation BF2 2023 (reprendre mail de W. ROUX)
- Résultats financiers des différents concours organisés par le CD
- Délégations 2023
- Point sur les absences au championnat de tir de précision
- Retour sur le CDC Provençal des 11 et 12 mars
- Coupe de France jeu provençal résultats
- Point sur la Commission de discipline
- Sécurisation du Comité suite effraction week-end des 4 et **5** Mars 2023 (voir mail SERIS)
- Mise à jour 2023 de la charte de participation aux CDF
- Questions diverses

Approbation officielle du PV de la réunion du 17 Février 2023

Après relecture du compte-rendu, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sous réserves de deux modifications (en pages 6 et 7) –
Les modifications ont été apportées sur le PV susnommé.

Compte-rendu réunion Commission Jeunes du 23/2/23

Lecture du compte-rendu. Les modifications suivantes seront notifiées :

- les inscriptions aux différents championnats de Côte d'Or pour les jeunes se feront tel qu'il est indiqué dans la circulaire adressée à tous les clubs. Dès la réception, les mails seront adressés à Ludovic et c'est la Commission Jeunes qui se chargera du tirage.
- CDC Jeunes : les dates proposées, soit les 20 et 21 Mai sont validées. Ce championnat aura lieu à Beaune. La Commission Jeunes formule une demande sur le repas du midi et l'éventuelle prise en charge par le Comité. Cela concernerait environ 30 enfants et 10 adultes. Le budget prévisionnel serait de l'ordre de 480€ au total. Ce point est soumis au vote et les membres approuvent à l'unanimité cette prise en charge.

En fonction de ce qui précède, le compte-rendu sera modifié et renvoyé à tous les membres ainsi qu'au Comité.

Dernière info : le compte-rendu a été modifié (annexé ci-joint)

Désignation du lieu du congrès 2023 (point reporté lors de la dernière réunion) et modification de la date initiale à la demande de la Trésorière

La date du 18 Novembre est trop proche de l'arrêté des comptes et il est compliqué d'avoir toutes les informations nécessaires à l'établissement du bilan. Il est donc proposé de repousser la date du congrès d'une semaine. Point soumis au vote.

Qui est Pour ? 12 (unanimité)

Le CONGRÈS DÉPARTEMENTAL de la Côte d'Or AURA LIEU LE SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023.

Saulieu s'était porté candidat lors du dernier congrès, ainsi que Savouges. Malheureusement, ce congrès ne pourra avoir lieu dans la zone nord cette année, la salle n'est pas disponible ni à la date initiale, ni à la date du report.

Le comité va donc en priorité, demander à la Boule Savougeoise s'ils sont toujours intéressés pour organiser le congrès.

Dernière info : le mail a été envoyé le 23 Mars – La Boule Savougeoise est d'accord pour organiser le Congrès du CD21 cette année.

Contrôle Alcoolémie CCO

Un rappel de la procédure mise en place est fait.
Les contrôles seront faits systématiquement le samedi et le dimanche lorsque le championnat se déroule sur un site unique.
Pour les championnats se déroulant en secteurs, le contrôle des équipes qualifiées en demie finale sera effectué le dimanche sur le site principal.
A noter également que des contrôles aléatoires sont susceptibles d'être faits dans les secteurs le samedi après-midi.

Formation BF2 2023 (reprendre mail de W. ROUX)
L'information a été diffusée aux personnes concernées.

Résultats financiers des différents concours organisés par le CD
Les résultats sont tous communiqués par la Trésorière aux membres du Comité.
A noter : le Comité est d'accord à l'unanimité pour l'achat de programmateurs qui serviront lors des concours notamment pour la mise en route des machines à café.

Délégations 2023
Tous les délégués sont désignés tant pour les championnats de Côte d'Or que pour les France.
Il reste quelques délégations à pourvoir pour les championnats Bourgogne Franche Comté.

Point sur les absences au championnat de tir de précision
S'agit d'un championnat de Côte d'Or, il est régi sous les mêmes règles que les autres, à savoir qu'en cas d'absence non justifiée, la joueuse ou le joueur encoure une sanction de catégorie 3, soit 1 an de suspension ferme et 60€ d'amende.
A la date de la réunion, seul un joueur n'a pas fourni de justificatif professionnel ou médical.
Avec la Commission de discipline, une procédure sera engagée contre ce joueur dès la semaine prochaine.
Dernière info : le joueur a fourni un justificatif.

Retour sur le CDC Jeu Provençal des 11 et 12 mars

Le président de la Commission Jeu Provençal, Christophe remercie les bénévoles ainsi que les clubs ayant participé.

Vainqueurs : FENAY et finalistes RENAISSANCE ST APOLLINAIRE

Classement : FENAY, La Renaissance St Apollinaire, Uscvl, Mirebeau, Grésilles, Marsannay et Comblanchien

Fénay Club Pétanque est qualifié en CRC jeu provençal à Besançon les 9 et 10 septembre

Coupe de France jeu provençal résultats

Dimanche 5 mars 2023 au boulodrome de Dijon

Suite au tirage des 3 équipes inscrites, Le Cochonnet du Lac rencontrait la Violette de Beaune le matin,

Victoire du Lac 13 à 6 et la Boule Mirebelloise était exempte.

L'après-midi, rencontre le Lac contre Mirebeau (11 à 8) donc qualification au 1er tour de zone pour le LAC

Point sur la Commission de discipline

Un dossier en cours d'instruction. Décision à venir.

Important : A la demande de la Commission de discipline, il est acté dans ce présent procès-verbal l'intégration de deux nouveaux membres, à savoir :

- Monsieur Olivier RONDEAU
- Monsieur Damien VINCENT

Sécurisation du Comité suite effraction week-end des 4 et 5 Mars 2023 (voir mail SERIS)

La porte du Comité a été fracturée. L'ADMR qui a ses bureaux dans le même également. Une plainte a été déposée, l'assurance a été avisée. La porte a été réparée en urgence. Un devis est en cours pour la remplacer. Pour l'instant, nous n'avons rien reçu. Nous reverrons ce dossier lors de la prochaine réunion.

Mise à jour 2023 de la charte de participation aux CDF

La mise à jour a été faite. Il n'y a pas de modification notable. (Voir annexe)

Point supplémentaire

COUPE DE France

Le tirage au sort a été effectué ce jour (à 15h30) en présence de membres de la Commission Sportive.

Les 1er et 2ème Tour de la coupe de France se dérouleront sur 4 sites le LUNDI 1ER MAI 2023, à savoir :

- Site N°1 : Pétanque des Grésilles
- Site N° 2 : Cochonnet du Serein (Précy/Thil)
- Site N° 3 : Fenay club Pétanque
- Site N° 4 : Boule Savougeoise

La Commission sportive propose de changer la date fixée pour le 3ème du LUNDI 8 MAI. Ce point est soumis au vote. Le résultat est le suivant :

Qui est pour conserver le 8 mai en date fixe pour le 3ème Tour de la Coupe de France et le 2ème Tour de la Coupe de Côte d'Or ? 8 POUR 1 CONTRE

Les candidats à l'organisation des rencontres du 8 MAI pourraient être : ST REMY pour la Coupe de France et NOLAY pour la Coupe de Côte d'Or. Un accord est demandé aux membres. Le résultat est :
5 POUR
3 CONTRE
1 ABSTENTION

Dernière info communiquée par le président de la Commission sportive le 23/3: les sites organisateurs ont été informés. Nous allons diffuser le tirage sur le site et aux clubs concernés.

A noter : la prochaine réunion de la Commission Sportive est fixée au 5 AVRIL.

<u>Questions diverses</u>

- A noter qu'un devis global pour l'achat des coupes pour les championnats de Côte d'Or a été établi par Victoria Trophées. Les membres du Comité sont d'accord pour que le Comité Départemental prenne ce fournisseur pour 2023.

- Info sur le congrès national 2023 : il aura lieu à Grande Synthe les 15 et 16 Décembre 2023. Il faudra ne pas tarder pour procéder à la réservation hôtelière.

- Suite examen arbitre national Nicolas RATEAU : après le succès à la théorie, il passe la pratique à deux endroits différents (Auxerre et Marseille). Nicolas RATEAU demande au Comité la prise en charge d'une partie de ses déplacements et frais d'hôtellerie. Approbation à l'unanimité.

- Nous avons reçu de la FFPJP les infos sur la campagne de subvention ANS. Le mail a été transmis à la trésorière qui fera la demande.

- Le Comité achètera un nouveau disque dur

La prochaine réunion du Comité est fixée au VENDREDI 28 Avril 2023 à 18h30
Fin de la réunion à 22h30

Alain VORILLION
Président du CD21

Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale

COMMISSION JEUNE – COMITÉ DE CÔTE D'OR

Réunion du 23 février 2023

Étaient présents :

Ludovic BAUDEMENT – co-président
Tatiana RATEAU – co-présidente
Dominique CUSANNO
Pascal CUSANNO
Fabrice JACOB
Virginie JACOB
Christophe MARTIN

Étaient excusés :

Arnaud MAGNIN
Maria RIGO
Alain VORILLION

Les différents points suivants ont été abordés.

1. Championnats jeunes

- Tir de précision le 25 février 2023 au boulodrome de Dijon ;

Qualificatif au championnat Bourgogne-Franche-Comté le lundi 08 mai 2023 à Essert (CD90) – 2 qualifiés pour le CD21 – Compétition régionale à 16 joueurs

Qualificatif au championnat de France le 18 août 2023 à Nevers (CD58) - 1 qualifié pour la région BFC – Compétition nationale à 32 joueurs

- Doublette le 9 avril 2023 à Venarey-Lès-Laumes ;

- Tête à tête le 30 avril 2023 à Neuilly-lès-Dijon ;

- Triplette le 14 mai 2023 à Venarey-Lès-Laumes.

Qualificatif à la Bourgogne-Franche Comté le 28 mai 2023 à Orchamps-Vennes (CD25) – 2 équipes qualifiées par catégorie si + de 4 équipes inscrites au championnat départemental (sinon 1 seule équipe qualifiée).

Qualificatif au France les 19 et 20 août 2023 à Nevers – 4 équipes qualifiées par catégorie

A noter que le tirage se fera le vendredi précédent la compétition.

Attention

Tout comme les championnats séniors, les championnats jeunes doivent également suivre le règlement fédéral, c'est-à-dire que les joueurs doivent avoir un haut club (homogène pour les équipes en doublette et triplette) ainsi qu'un bas sportif. Cette règle s'applique aussi à toute personne désirant coacher (minimum un bas sportif) et ayant une licence 2023 à jour.

Tout joueur ou coach ne respectant pas cette règle ne pourra pas participer à la compétition.

Récapitulatif des dates :

Championnat	Tête à tête	Doublette	Triplette
Date du championnat	30 avril 2023	9 avril 2023	14 mai 2023
Date limite d'inscription	**17 avril 2023**	**27 mars 2023**	**2 mai 2023**

Informations importantes :

Lors des championnats têtes à têtes et doublettes, le coaching par un parent sera toléré. Cependant, les équipes participant au championnat triplette, dont la finalité est une qualification à un championnat de France, devront **OBLIGATOIREMENT** être coachées par un éducateur fédéral (Initiateur, BF1, BF2 ou BF3).

Proposition de la commission jeune :

En parallèle des championnats tête à tête et doublette, la commission jeune souhaite mettre en place un défi tir/point , inspiré du combiné du CDC.

Facultatif pour les joueurs, cela consisterai à un passage sur chaque atelier durant la journée soit 24 boules par joueur, pas de classement par catégorie mais ateliers à des distances différentes pour l'équité sportive.
Puis ½ finale puis finale avec remise d'une coupe au vainqueur et récompenses aux 2 finalistes.

L'idée est d'occuper les jeunes durant toute la journée de compétition en les gardant attentifs et intéressés au sport « pétanque ».

Matériel requis : compas – boule cible – but – bombe de peinture
Dotations : 2 coupes (1 par championnat) et 4 récompenses (budget ~ 50€)

2. CDC Jeunes

La grande nouveauté de cette année est la séparation des catégories. Ainsi, si la catégorie Benjamin/Minime reste inchangée, les catégories cadets et juniors se retrouvent distinctes.

Au niveau départemental, pour que le championnat puisse avoir lieu, **un minimum de 4 équipes** devront être inscrites. Si le quota n'est pas atteint, 2 départements devront s'associer afin d'avoir le minimum d'équipes requises pour disputer le championnat.

A noter qu'une association entre comité peut se faire par catégorie. Par exemple on peut avoir une association des équipes cadets entre le CD21 et le CD70 par exemple et une association junior du CD21 avec le CD39.

Il faut que les comités soient limitrophes (pas d'association de la Côte d'Or avec le territoire de Belfort par exemple).

Date limite pour envoyer la liste des équipes aux responsables régionaux : 30/04/2023. Pour une bonne organisation, les inscriptions seront centralisées par le comité (Tatiana et Ludovic).

La validation des équipes passera par le remplissage de la fiche « club ».

La composition des équipes se fait de 2 façons :

- Par un club ou école de pétanque ;
- Par une entente allant de 2 à 5 clubs proches géographiquement. Ces ententes seront valables une année et elles devront être validées par le comité départemental puis par le conseiller Technique Fédéral Régional puis le comité régional et enfin par la fédération.

ATTENTION à la date butoir : 15 avril 2023 (pour l'envoi à la fédération donc auparavant afin que la demande suive le cycle cité ci-dessus)

Dates retenues pour les journées CDC :

20 et 21 mai 2023 (possibilité pour les juniors, à 9h) ou 3 et 4 juin 2023.

A revoir selon les combinaisons faites avec d'autres départements notamment pour les benjamins/minimes et les cadets.

3. Selection départementale jeunes

Elle aura lieu le 9 septembre 2023.

Le lieu reste à définir.

A l'issue de cette sélection, il faudra sélectionner au minimum 1 jeune dans chaque catégorie.

L'idéal serait : 2 Benjamins/Minimes – 2 Cadets – 2 Juniors avec au moins 1 fille.

La sélection régionale se tiendra le 30 septembre et 1er octobre 2023 à Arc les Gray.

4. Marathon Jeunes BFC 2023

Il se déroulera le 11 novembre 2023 au boulodrome de Dijon.

Il sera limité à 64 équipes qui devront être composée sous la formule 1 Benjamin ou 1 Minime + 1 Cadet ou 1 Junior + 1 éducateur (initiateur minimum).

Plus de détail sur l'organisation lors de la prochaine réunion de la commission jeune.

5. Autres points

- Concours du 4 mars 2023 organisé par la Commission jeunes au boulodrome de Dijon avec comme particularité la gratuité pour la participation d'un jeune ;
- Présentation du logo de la commission jeunes et du nouveau graphisme du diplôme de champion de Côte d'Or ;
- Effectifs jeunes au 23 février 2023 : 30 Juniors / 9 Cadets / 4 Minimes / 5 Benjamins ;
- Présentation brièvement du Pétanque Tour les 24 et 25 mai 2023, place de la République à Dijon ainsi que du futur pétanque tour jeunes du département.

A la suite de cette réunion, il a été décidé qu'une prochaine réunion sera fixée première semaine de mai 2023.

Pour la commission jeune,

Tatiana Rateau

Ludovic Baudement